



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-55643>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-55643**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Université d'aix marseille

Correspondant : MME Ginhoux Muriel

Adresse : 52 av Escadrille Normandie Niemen, 13013 Marseille

Coordonnées :

Téléphone : 0491396533

Courriel : Muriel.ginhoux@univ-amu.fr

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Acquisition d'un système complet d'impression 3D par frittage sélectif par laser (SLS)

Lieu d'exécution et de livraison : Aix-Marseille Université Institut des Sciences du Mouvement IUT Aix en Provence 413 av Gaston Berger, 13625 Aix-en-provence

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Il s'agit d'acquérir une solution complète d'impression 3D par frittage sélectif par laser (SLS), comprenant une imprimante, ses logiciels associés, ainsi que les équipements de post-traitement nécessaires à la manipulation et au recyclage de la poudre. Cette solution permettra la fabrication de pièces polymères techniques à haute performance pour des applications de prototypage fonctionnel et de production de petites séries. L'ensemble comprendra un logiciel de préparation de fichiers et de gestion des impressions, une station de dépoudrage, un système de recyclage de poudre et les accessoires indispensables à son exploitation. La solution devra assurer un haut niveau de qualité d'impression, une reproductibilité des pièces, et une gestion optimisée de la matière première.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Il s'agit d'un marché simple à prix forfaitaire. Les prix sont fermes et définitifs Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire jusqu'à la date d'admission des prestations (constatée dans le PV d'admission ou attestation de service fait). La prestation devra être terminée pour fin septembre 2025. LA LIVRAISON EST FIXEE POUR DEBUT SEPTEMBRE 2025. L'INSTALLATION, LA MISE EN SERVICE DE L'EQUIPEMENT AINSI QUE LA FORMATION DES UTILISATEURS DEVRONT ETRE ENTIEREMENT REALISEES DANS UN DELAI D'UNE (1) SEMAINE A UNE DATE PREVUE AU COURS DU MOIS DE

SEPTEMBRE 2025 A COMPTER DE LA DATE DE LIVRAISON. Il y a 7 PSE facultatives remises en sus de la prestation de base (cf article 8 du CCTP)

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Se reporter à l'article 9 du CCAP. Se reporter à l'article 10 du CCAP.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Les opérateurs économiques peuvent se présenter sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un groupement conjoint. Dans ce dernier cas, le mandataire devra être solidaire lors de l'attribution du marché.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Il est prévu dans le cadre de la présente procédure une négociation avec les soumissionnaires conformément à ce qu'indiqué dans le règlement de consultation. Toutefois, il est à noter que l'administration se réserve la possibilité de ne pas négocier et d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation ».

Commentaire sur les justifications : Conformément l'article r2122-4 du code de la commande publique, des marchés de fournitures complémentaires pourront être passés auprès du titulaire initial du marché concerné si les conditions fixées à l'article susvisé sont réunies. Code CPV principal : 42991200-1 Machines à imprimer.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 11/06/2025 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : AMU58-2025

Renseignements complémentaires : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse internet du profil d'acheteur mentionnée dans le présent avis de publicité. Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé sur le profil acheteur (PLACE) anonymement ou après identification. Il est précisé que les sociétés qui téléchargent anonymement le dossier de consultation ou indiquent une adresse courriel erronée ne pourront être

informées des éventuels éléments complémentaires au cours de la procédure (communication des réponses de l'administration suite aux questions, report de délai, questions diverses, ...). De la même manière, la société qui s'identifie sur PLACE lors du dépôt de son offre doit donner une adresse courriel valide et permettant de façon certaine les échanges électroniques en fin de procédure avec l'administration (demande de précision sur l'offre, rejets, demande à la société attributaire, ...). En cas de difficultés, il est possible de contacter le support « clients » grâce au lien « Assistance » de l'onglet « Aide » de la plateforme (pour cela la société devra préalablement créer un ticket sur PLACE) ou bien au numéro qui vous sera communiqué après établissement du ticket sur PLACE <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAide> De plus, afin d'être informé des échanges, le candidat doit vérifier que l'adresse des échanges avec le profil d'acheteur, « nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr », est accessible ou mise sur la liste blanche pour passer les filtres des serveurs proxy en place dans l'entreprise et s'assurer que les courriels provenant de cette plateforme/profil acheteur ne sont pas classés dans la rubrique « spam » de sa messagerie électronique. Le courriel du référent concernant ce marché est : muirel.ginhoux@univ-amu.fr

Information concernant la communication des informations complémentaires : Les candidats peuvent poser des questions administratives ou techniques relatives au DCE concernant le présent marché. En cas de questions, celles-ci seront posées OBLIGATOIREMENT sur la plate-forme des achats de l'état - place à l'adresse du profil d'acheteur. Pour plus d'information se reporter à l'article 3 du Règlement de la Consultation (RC). - Information concernant l'envoi des offres/Demandes de participations : ==> Le candidat remet sa proposition OBLIGATOIREMENT par voie électronique, conformément aux indications de l'article 9.1 du RC. - A titre d'information, la notification du marché est prévue en juin /juillet 2025 (information non contractuelle). La société doit produire un dossier complet comprenant les pièces relatives à la candidature et les pièces relatives à l'offre, conformément à l'article 8 du RC.

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont: -Le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -Le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -Le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-Et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section " ORG-0001". * Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (Crpa)

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être

obtenus : Aix Marseille Université

Contact : MME Ginhoux Muriel

Coordonnées :

Courriel : [Muriel.ginhoux@univ-amu.fr](mailto:muirel.ginhoux@univ-amu.fr)

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2766943&orgAcronyme=f2h>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2766943&orgAcronyme=f2h>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Aix Marseille Université

Contact : MME Ginhoux Muriel

Coordonnées :

Courriel : Muriel.ginhoux@univ-amu.fr

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2766943&orgAcronyme=f2h>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/05/2025